



PLAN DE COMMUNICATION – 18 juin 2020

Mot de Monsieur Touche, chef d'établissement à toute la communauté éducative :

Ce document est un ajout au règlement intérieur de l'école que vous avez déjà signé en début d'année. Il complète ou modifie celui que je vous ai déjà fait parvenir le 11 mai. Sans réponse de votre part, je considérerai que vous en avez pris connaissance et adopté cette organisation et ces directives.

Le rôle des parents pour cette reprise

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en respectant les horaires de dépose et reprise de vos enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole).
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- en <u>prenant la température de votre enfant tous les matins</u> (c'est obligatoire, si l'enfant a 38°C ou plus il ne peut pas venir à l'école).
- en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : perte du gout, perte de l'odorat, de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.
- En fournissant à votre enfant un sachet de mouchoirs en papier jetable.

Le port du masque est obligatoire pour tout adulte rentrant dans l'école.

Organisation à la réouverture de l'école :

Quels enfants?

Tous les élèves de l'école. Comme en temps « ordinaire » toute absence devra être justifiée par écrit en précisant la période de l'absence.

Arrivées et sorties : De la même manière que les élèves, les familles doivent maintenir la distanciation physique à l'entrée et à la sortie des classes et respecter les modalités d'accueil prévues en fonction des classes.

Les élèves rentreront directement en classe (désinfection des mains à l'entrée en classe).

Arrivée des élèves en élémentaire : Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles sur l'espace public, l'accueil des élèves se fera autour de deux points d'accès et sur des créneaux échelonnés.

8h30:

accueil portail blanc cour primaire : classes de Me Carrere - Me Bernard

accueil portail vert cour primaire : classes de Me Le Pape - Me Rousselot-Guegannic

8h45:

accueil portail blanc cour primaire : classes de Me Ancel – Me Marne

accueil portail vert cour primaire: classes de Me Yvon/Vidament - Me Hervoche

Maternelle: Les élèves seront pris en charge devant la porte d'entrée de l'école maternelle. Les familles devront attendre que leur enfant soit accueilli en le tenant par la main et en respectant une distance d'1 mètre avec les autres parents. Le port du masque est obligatoire pour les adultes. Merci de ressortir rapidement une fois votre enfant pris en charge.

8h45 : accueil des élèves de Gwladys et de Carole **9h00 :** accueil des élèves de Sophie et d'Hélène

Sortie des élèves en élémentaire.

16h20:

Sortie portail blanc cour primaire : classes de Me Carrere - Me Bernard

Sortie portail vert cour primaire : classes de Me Le Pape – Me Rousselot-Guegannic

16h35:

accueil portail blanc cour primaire : classes de Me Ancel – Me Marne

accueil portail vert cour primaire : classes de Me Yvon/Vidament - Me Hervoche

Sortie des élèves en maternelle

16h20 : sortie des élèves de Gwladys et de Carole 16h35 : sortie des élèves de Sophie et d'Hélène

Pour les fratries, vous pouvez choisir un seul horaire et déposer votre enfant à votre convenance.

Garderie avec les horaires habituels

Garderie aux heures et au tarif habituels. Les élèves seront accueillis dans le réfectoire sur la cour des primaires. Merci de ne recourir à ce service **qu'en cas de réelle nécessité** pour que le maximum de personnels puisse assurer le nettoyage des locaux. Aucun accueil ne sera accepté après 8h20 afin d'éviter des croisements entre des parents et d'autres élèves. Les enfants pourront amener du matériel personnel (petits jeux, crayons, coloriages...) pour s'occuper. Nous ne pourrons pas leur prêter de matériel.

Restauration

Le non brassage des groupes étant la règle, la réouverture du self est matériellement impossible. Nous demanderons aux familles dont les enfants resteront déjeuner à l'école le midi de <u>leur fournir un repas froid ne nécessitant pas d'être réchauffé ou réfrigéré. Le repas devra être stocké dans un sac individuel fermé</u>. <u>Chaque famille devra veiller à fournir les couverts si le repas préparé le nécessite ainsi qu'une bouteille d'eau</u>.

Chaque élève déjeunera avec les enfants de sa classe. Nous respecterons une distance d'au moins 1 mètre entre les tables d'élèves de groupes différents.

Les élèves qui mangent à la maison :

Sortie 12h -les primaires sont récupérés au niveau du portail blanc sur la cour des primaires ou sortent seuls si autorisation de la famille

-les maternelles sont récupérés comme habituellement côté maternelle (les parents ne rentrent pas dans les locaux + port du masque obligatoire.)

Retour des élèves à 13h20. Tous les élèves (primaire et maternelle) sont accueillis au niveau du portail blanc côté primaire.

Comment mon enfant sera-t-il placé dans la classe?

En maternelle, entre les élèves d'une même classe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs. Les élèves seront donc dans le même groupe-classe, dans leur classe, à la cantine, pendant la récréation et pour les plus jeunes pendant la sieste.

Pour les élèves de TPS-PS-MS (y compris les élèves de MS des classes de Carole et d'Hélène) la sieste sera <u>obligatoire</u>. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant fasse la sieste à l'école ont la possibilité de les garder à la maison l'après-midi.

En élémentaire, une distanciation physique d'1 mètre s'impose dans les espaces clos entre les personnes **quand cela est matériellement possible** (ce ne sera pas le cas dans la plupart de nos classes ainsi qu'au réfectoire). Elle ne s'applique pas à l'extérieur entre élève d'une même classe.

Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif?

Chaque enfant aura sa trousse complète. Merci de la vérifier <u>avant le retour de votre enfant à l'école.</u>
La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Les élèves de maternelle ne pourront pas avoir accès aux structures de jeux sur la cour.

Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?

Des sens et des horaires de circulation sont mis en place dans l'école pour que les groupes ne se croisent pas.

Y- aura-t-il des récréations?

Oui, il y aura des temps de récréations. Afin d'éviter que des groupes d'élèves de classes différentes ne se croisent, deux classes au maximum seront accueillies sur la cour en même temps (la cour sera séparée en deux zones d'évolution). Les élèves sont autorisés à apporter des petits jeux de la maison pour jouer sur la cour.

Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter AU MAXIMUM le protocole sanitaire à savoir :

- application des gestes barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main) ;
- port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école lorsque la distanciation n'est pas possible
- éviter le brassage des élèves durant la journée;
- assurer la désinfection des locaux une fois par jour.



Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains à minima :

- à son arrivée et au départ de l'école (désinfection des mains en classe) ;
- avant et après chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;

Mon enfant pourra-t-il porter un masque?

Oui votre enfant pourra porter un masque s'il est capable de l'utiliser correctement et fourni par vos soins.

Les adultes porteront-ils un masque?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque dans toutes les situations où la règle de distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie.

Qu'est-il prévu en cas de non-respect des règles du protocole ?

Nous nous réservons le droit de ne plus accueillir un enfant pour qui, il serait impossible de respecter les gestes barrière, ou pour une famille qui ne suivrait pas les consignes d'entrée et de sortie de l'école.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Le protocole sanitaire stipule que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De plus, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école et en cas de symptôme ou de fièvre (37,8° C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Ainsi, tout enfant présentant des signes de température sera isolé, le temps que ses parents soient alertés et qu'un adulte vienne le chercher. Les parents s'engagent à être joignables et à venir chercher leur enfant dès réception de cet appel.

L'élève ne pourra revenir à l'école qu'après un avis (certificat médical) du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer l'école. La procédure sera également :

- d'éviter les contacts;
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région ;
- De demander l'avis du médecin pour un retour à l'école.

Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.